

TRIBUNE LIBRE

ANALYSE DES "SEPT POSITIONS" D'EQUISTRATIS

Derrière les chantiers de réflexions, il y a l'indispensable union

Par Hubert Tassin, président des PP, administrateur de France Galop et du PMU



« Le laboratoire d'idées (*think tank* dans le jargon) Equistratis lance depuis un peu plus de six mois des débats concernant l'avenir des filières hippiques. Il propose des analyses, engage des voies de réflexions et, le 24 juillet, à l'occasion d'une conférence de presse, a formulé sept propositions « *au caractère structurel* ». Ma première réaction est de saluer l'initiative d'un certain nombre d'acteurs de la filière qui financent un cabinet de conseil en lobbying, stratégie et communication. Ses conclusions peuvent compléter celles de nombreux autres cabinets auxquels les sociétés de courses et le PMU font appel pour nourrir leurs réflexions stratégiques.

1 – Partir d'une analyse objective de la situation.

Avant d'analyser les sept travaux proposés par le cabinet Carles & Associés au nom d'Equistratis, il faut évidemment établir les bases factuelles de la situation, pour que, comme il le dit en préambule « *les professionnels connaissent la vérité sur la situation financière de la filière* ». Au stade actuel, le modèle français des courses s'affirme toujours et encore comme le plus efficient. Les outils – hippodromes, centres d'entraînement, organismes de formation, transports... – sont dans le haut des normes mondiales et la régularité de nos courses n'est pas contestée. Les allocations distribuées aux propriétaires et éleveurs sont le point central et elles sont maintenues à leur niveau élevé : l'enveloppe du Galop hors effort des propriétaires représente 2,25 fois celle du Royaume-Uni. Avec un volume de paris de 35 % supérieur à celui de la France, les courses britanniques distribuent à peine plus du cinquième de ce qu'assurent chez nous le Trot et le Galop confondus. Le caractère aléatoire de l'activité des acteurs conduit cependant à des situations qui peuvent être très tendues et, surtout, la tendance générale des paris hippiques, de la fréquentation des champs de courses, la concentration excessive des effectifs des propriétaires, la perte d'attractivité pour tout dire, ont de quoi inquiéter. Les filières des courses se doivent aujourd'hui de bâtir un nouveau modèle de croissance pour aller à nouveau de l'avant. Elles ne le feront pas seules.

Parler de « cessation de paiement » est hors de propos.

La trajectoire financière de l'Institution est très préoccupante, mais parler de « *cessation de paiement* » pour le Trot et le Galop est hors de propos. Les fonds propres cumulés des deux sociétés-mères se montent à plus de 400 millions d'euros, en comptant pour zéro le

PMU, G.I.E. qui réalise un bénéfice avant impôts de 1,7 milliard d'euros. La trésorerie propre cumulée dépasse 250 millions d'euros. Les pertes sont finançables et les budgets qui doivent être validés par les ministres de tutelle ne peuvent précisément pas conduire par construction à une cessation de paiement. Au pire, les allocations seraient adaptées aux recettes.

Il serait plus pertinent et juste de dire que ce niveau de pertes n'est pas tenable et que le choix d'envoyer les filières dans la récession en réduisant les enveloppes d'allocations doit avant tout être évité. Le niveau de dépenses des sociétés-mères ne peut rester en l'état. Un nouveau modèle doit donc voir le jour. Maintenir et construire : c'est le défi qui s'ouvre pour les sociétés-mères, chargées par décret d'exercer leur responsabilité sur l'ensemble de leur filière. C'est là où toutes les contributions sont à prendre en compte pour bâtir ensemble ce nouveau modèle indispensable.

2. - Trois axes de propositions d'Equistratis exploitables... et exploités. Les sept propositions d'Equistratis me semblent relever de trois ordres : la structure des sociétés-mères, des chantiers spécifiques de gestion et le cadre réglementaire de l'Institution.

Comment ne pas souscrire à la mise en place d'un « **pôle commun de pilotage** » Trot-Galop mais aussi de structures communes (y compris le PMU) ? Il faut sans doute même aller plus loin que le pilotage. Ce qui est déjà en place est, il est vrai, assez laborieux. Il faut vaincre les réticences, tant les rapprochements sont incontournables. On peut également travailler davantage sur la question d'une « **comptabilité analytique et d'un contrôle de gestion** ». On ne peut pas dire qu'on parte de zéro, au contraire. Par exemple, le contrôleur de gestion PMU présente chaque année un document très complet. Mais, là encore, une meilleure transparence globale et une communication convaincante ne peuvent s'opérer sans une direction opérationnelle plus commune.

Les propositions de gestion couvrent des domaines distincts. Le « **recentrage du PMU** » sur le pari hippique en France a été décidé par le Conseil d'administration du PMU l'année dernière. Derrière la proposition d'Equistratis, la pertinence des activités de conquête de parieurs que sont le sport et le poker (demain sans doute l'e-sport) mérite débat. Les deux parties ont des arguments. « **L'exploitation du modèle d'optimisation** », c'est l'utilisation de données statistiques pour construire le calendrier premium et le programme des courses. ●●●

●●● TRIBUNE LIBRE

La pertinence a été validée par les Conseils d'administration du PMU et des sociétés-mères, d'utiliser un logiciel – déjà conçu - permettant de construire l'optimum. C'est en route mais, évidemment, les apports des uns et des autres peuvent permettre d'optimiser la démarche. Pour la troisième proposition de gestion, la « **création d'un pôle de valorisation des hippodromes** », je suis personnellement plus circonspect. Je crois à la primauté du local, à la force du bénévolat et le modèle me paraît plus à trouver en province que dans davantage de concentration administrative centralisée.

3 – Le partenaire "État". Restent les deux propositions qui concernent les structures d'État qui fixent les choses – et en particulier financières – pour les filières des courses. Une « **délégation interministérielle à la filière équine** » apparaît une nécessité pour sortir l'Institution de la seule tutelle financière de la Direction du Budget. C'est une proposition qui a été formulée le 8 février dernier par le Comité d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale. Il en est de même « **pour l'instauration d'une autorité de régulation des jeux** » qui doit éclaircir le labyrinthe actuel (Cojeix, Arjel, C.C.I.C.C., observatoire des jeux, Trafic, ...). Sur ces deux questions, les sociétés de courses ont mandaté le cabinet De Gaulle Fleurance qui a rédigé, sur les bases des conclusions de l'Assemblée nationale, un projet concret sous l'autorité de Jean-François Vilotte, ancien président de

l'Arjel (Autorité de régulation des jeux en ligne). La balle est par construction du côté des ministres. En tout état de cause, il ne s'agit là que d'un préalable, la conclusion d'un accord économique de partenariat à long terme entre l'État et les courses étant un point de passage obligatoire pour éliminer les risques de spirale de récession, retrouver des marges d'investissement et assurer le retour de la croissance. Et il va bien au-delà de l'organisation de la gouvernance d'État à notre égard.

4 – Parler d'une seule voix. Les propositions présentées par monsieur Carles sont une base parmi d'autres et, malgré des excès de communication spectaculaire, elles doivent pouvoir concourir au débat pour cette reconstruction que chacun comprend indispensable. Bien sûr, les sept positions avancées ne couvrent qu'une part des chantiers à engager. Il faudra aller beaucoup plus loin. Alors, au travail, pour construire et sans effet de manche ! Il ne faut pas se tromper d'interlocuteurs : les filières unies peuvent obtenir une décision politique face à la puissance publique. Désunies elles n'ont rien à espérer. Si chacun, en ordre séparé, demande audience aux ministres, nous n'obtiendrons sans doute rien. La cacophonie est la pire des stratégies face à l'État. La guerre des égos ne peut que conduire à l'échec. » □

Nous vous donnons rendez-vous sur coursesetelevage.com !

- Accueil
- 10 dernières courses
- Recherche par mot clé
- Recherche par critère
- Courses
- Vidéos
- Palmarés
- Pedigrees
- C&E 1954-2014
- A Propos

COURSES & ELEVAGE

UN PLAN SANS ACCROC POUR LA CRESSONNIERE

Grande favorite du Prix de la Nonette (Gr2), La Cressonnière (Le Havre) n'a pas plié face à la pression. La pression, quelle pression ? Celle de vouloir avoir une bonne course pas trop dure à quarante jours de l'Arc ? ... tout en gagnant avec une bonne marge ? ... et en évitant les coups, dans une course réduite à cinq partants ? Le plan qui veut faire passer La Cressonnière de "La Nonette" à l'Arc se déroule donc sans accroc et la pouliche a su se montrer impériale ce mardi à Deauville. Que dire de plus ? Techniquement, ce Prix de la Nonette ne nous a pas appris grand-chose de plus. La représentante de l'association entre Gérard Augustin-Normand et Antonio Caro a prouvé qu'elle n'avait aucune faille. Elle....

Compte-rendu, résultat, photos, vidéo, palmarés, pedigree...

cliquez **ici**

MÉMOIRE DES COURSES AU GALOP FRANÇAISES

SITE EN VERSION BILINGUE

FONCTIONNALITÉS DE RECHERCHE & INTERACTIVITÉ

VIDÉOS DES COURSES BLACK-TYPE DE LA SAISON FRANÇAISE

DÉTAILS DES COURSES DE GR. FRANÇAISES, EN PLAT & OBSTACLE